

Fonds de développement des territoires

Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016

Rapport à l'intention :

- **du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges**
- **des citoyens de Vaudreuil-Soulanges**

Transmis à titre informatif :

- **au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**

Adopté le 22 mars 2017

Fonds de développement des territoires
Rapport d'activités pour la période du 1er janvier 2015 au 31 mars 2016
Rapport à l'intention du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et des citoyens de Vaudreuil-Soulanges.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges

Préparé par Philippe Roy, conseiller en développement territorial au Centre local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges

Mars 2017

Table des matières

1. Mise en contexte	6
1.1 Les objectifs du Fonds de développement des territoires	6
1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes	7
2. Rappel des priorités d'intervention	8
3. Ressources financières du FDT et répartition	10
3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention	10
3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT	10
3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT	10
4. Bilan des activités par priorité d'intervention	10
4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	11
4.2 Actualisation et réalisation des actions du Plan de gestion des matières résiduelles	13
4.3 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés rurales et d'encourager leurs initiatives	14
4.4 Soutien au développement de d'autres projets structurants dans la MRC	15
5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme	16
Annexe 1 – Liste des aides accordées aux initiatives du territoire	17

1. Mise en contexte

Le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), M. Pierre Moreau, ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015.

Un projet de loi présentant les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2014. La loi sera adoptée en avril 2015. En février 2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire annonce la poursuite du FDT pour une durée totale de 5 ans, soit jusqu'en 2019-2020.

Le pacte fiscal transitoire annonce la création d'un nouveau Fonds de développement des territoires (FDT), qui est notamment composé des enveloppes qui étaient jadis dédiées au Pacte rural, au financement du poste d'agent de développement rural, au soutien à la mission de base du Centre local de développement (CLD) et à la réalisation du schéma d'aménagement.

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges, signataire d'un protocole d'entente et d'un addenda avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, assure la gestion du FDT. À cet effet, la MRC s'est engagée à réaliser annuellement un rapport d'activités et de le rendre disponible au MAMOT et à ses citoyens. Le présent document concerne la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016.

1.1 Les objectifs du Fonds de développement des territoires

Le FDT permet à la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'affecter des montants au financement de toute mesure de développement local et régional, notamment sur les objets suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC, au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes

Adoption des priorités d'interventions

La MRC a établi, en regard aux dispositions de l'entente conclue avec le MAMOT, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été identifiées à partir des outils existants de planification. Les priorités ont été considérées par le conseil le 21 octobre 2015 lors de la répartition de l'enveloppe du FDT. Les libellés finaux de ces priorités ont été adoptés par le conseil le 27 janvier 2016 et déposés sur le site Internet de la MRC.

Adoption des politiques de soutiens

Les règles d'utilisation des sommes du FTD de Vaudreuil-Soulanges sont incluses dans les politiques de soutien aux entreprises et celle aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces politiques sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces outils ont été développés afin d'informer la communauté d'affaires, les organismes et les municipalités locales sur les leviers existants pour la réalisation de leurs projets, de la façon d'obtenir du financement ou des subventions ainsi que des règles d'attribution.

- La « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » a été adoptée le 27 janvier 2016.
- La « Politique de soutien aux entreprises » a été adoptée plus tardivement, soit le 20 avril 2016. La MRC désirait tout d'abord signer avec le CLD une entente de délégation de ses nouvelles compétences en développement économique. Cette entente fut signée après l'acceptation du contenu de l'entente par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

2. Rappel des priorités d'intervention

Le conseil de la MRC a manifesté sa volonté de poursuivre les efforts mis en place dans les dernières années pour soutenir le développement local et régional. Il est proposé d'affecter les sommes du FTD selon les priorités d'intervention régionale incluses dans les diverses politiques et programmes déjà reconnus par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit le plan de travail du Pacte rural, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE).

Les priorités ne sont pas présentées par ordre d'importance.

A- Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

Acteur interpellé: CLD

Secteurs priorisés : agriculture et foresterie, vitalité commerciale, industrie touristique, technologie de l'information (TIC), logistique et transport, technologie propre (gestion de l'eau), science de la vie et technologie de la santé et service aux entreprises

- stimuler et soutenir l'émergence de projets entrepreneuriaux sur le territoire (incluant les entreprises d'économie sociale);
- accompagner les entrepreneurs dans leurs projets à tous les stades du développement de leur entreprise;
- soutenir les jeunes entrepreneurs, notamment par le maintien du Fonds jeunes promoteurs (JP);
- encourager le démarrage, le développement et la consolidation des initiatives d'économie sociale, notamment par le maintien du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS);
- contribuer au développement des savoirs et des connaissances des espaces économiques et des entreprises de Vaudreuil-Soulanges;
- positionner avantageusement le territoire par le biais d'actions de prospection ciblée.

B- Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles

Acteurs interpellés: MRC et municipalités locales

- rédiger et mettre en œuvre le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (le projet de ce plan a été adopté le 15 octobre 2015);
- élargir l'offre de services de la MRC à la population en ouvrant des écocentres périphériques (Saint-Zotique et Rigaud).

C- Poursuivre la mobilisation au sein des communautés rurales et encourager leurs initiatives

Acteurs interpellés : MRC, CLD, municipalités locales, OBNL/Coopérative, citoyens

- maintenir les outils d'accompagnement et de soutien aux municipalités rurales et à leurs communautés;
- encourager les nouvelles initiatives en mettant à la disposition des promoteurs un fonds similaire au Pacte rural issu de l'ancienne Politique nationale de la ruralité;
- favoriser l'émergence de projets et des initiatives en matière de développement régional permettant la complémentarité des municipalités rurales et urbaines.

D- Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC

Acteur interpellé : Conseil de la MRC

- répondre à toute opportunité en matière de développement (au sens large).

3. Ressources financières du FDT et répartition

Le montant total du Fonds de développement des territoires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges fut en 2015-16 de 694 036 \$. À ce montant provenant du MAMOT, aucune autre somme n'a été reçue en cours d'année du comité de transition responsable de la fermeture de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Aucune entente sectorielle de développement local ou régional n'a été conclue avec des ministères ou des organismes du gouvernement dans le but d'accroître le montant disponible.

3.1 Répartition du FDT selon les priorités d'intervention

A) Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges :	195 000 \$
B) Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles :	236 000 \$
C) Poursuivre la mobilisation des communautés rurales et encourager leurs initiatives :	263 036 \$
D) Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC :	0 \$

3.2 Montants consacrés à l'administration du FDT

Aucune somme n'a été versée à la MRC ou au CLD à titre de compensation pour l'administration de l'entente du FDT. Toutefois, le Conseiller en développement rural du CLD accompagne le conseil de la MRC dans l'exécution du protocole d'entente. Le FDT soutient le salaire de cette ressource.

3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FDT

Aucune somme du FTD n'a été utilisée pour concerter et mobiliser les intervenants dans l'exécution des actions menant à la réalisation des engagements de la MRC. Les comités, les tables de travail et ressources nécessaires à l'exécution de ces travaux ont été à la charge de la MRC et du CLD.

4. Bilan des activités par priorité d'intervention

4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

En 2015, la MRC a décrété que le CLD est l'organisme délégataire au sens de la loi des pouvoirs de l'article 126.2 de la LCM. La MRC lui confie ainsi la planification et le soutien au développement économique sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à cette fin, le CLD doit, entre autres :

1. Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
2. Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan stratégique régional de développement intégré, incluant un plan d'action pour l'économie et l'emploi;
3. Mettre en place un pôle logistique en concertation avec le gouvernement provincial et les intervenants du milieu;
4. Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;
5. S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme;
6. Gérer l'agent de développement rural selon les modalités incluses au protocole d'entente entre la MRC et tout ministère responsable, s'il y a lieu;
7. Gérer tout autre fonds de développement ou de capital de risque.

Afin de répondre à l'objet de l'entente, le CLD doit, entre autres, analyser, valider et apporter des conseils relatifs aux diverses phases de vie d'une entreprise, jouer un rôle de courroie de transmission, soutenir des projets visant la création d'emplois de qualité pour nos citoyens et particulièrement notre jeunesse, accompagner des projets et gérer les espaces dédiés aux activités commerciales et industrielles, maintenir à jour et développer des connaissances du territoire et des secteurs d'activités, promouvoir l'image du territoire, mettre en valeur les initiatives des promoteurs, être proactif dans la promotion de tous les secteurs d'activités (touristique, agroalimentaire, commercial, culturel et industriel) et identifier les lieux d'affaires disponibles sur tout le territoire. En 2015, la contribution totale de la MRC (incluant la part du FDT) est de 1 439 375 \$.

Pour 2015, les points suivants dressent les faits saillants des interventions du CLD.

Répartition géographique de l'accompagnement :

Au 31 mars 2016, on dénombre 339 comptes clients actifs. Les projets de ces clients sont répartis géographiquement de la façon suivante :

- Initiatives régionales : 32 %
- Centre urbain : 39 %
- Soulanges : 10 %
- Île Perrot : 10 %
- Plaine rurale : 5 %
- Mont Rigaud : 3 %

Répartition du temps des employés :

Le temps consacré aux services des clients s'élève pour 2015-2016 à 2 500 heures. La répartition des heures est la suivante :

- Rendez-vous clients : 29 %
- Tâche administrative (gestion des ententes, comptabilité, etc.) : 24 %
- Soutien professionnel : 22 %
- Communications (téléphone et courriel) : 12 %
- Représentation : 5 %
- Première rencontre avec de nouveaux clients : 4 %
- Représentation – rôle à jouer (panelliste ou conférencier) : 4 %

Faits saillants des interventions sectorielles :

Tourisme et commerce :

- Grande consultation de l'industrie touristique qui s'est tenue le 1^{er} avril 2015.
- Ouverture du bureau d'information touristique de L'Île-Perrot.
- Embauche de ressources estivales en tourisme (information mobile sur le territoire).
- Participation à la concertation régionale entreprise-culture-tourisme sous le thème Imaginons Vaudreuil-Soulanges.
- Promotion régionale : « On s'emballe pour le shopping local ».

Soutien au travail autonome (STA) :

- 24 entreprises suivies par ce programme.
- 808 heures en accompagnement/suivi et 375 heures de rencontre.
- 37 formations offertes à 425 participants.

Agroalimentaire :

- Poursuite des initiatives valorisant l'agroforesterie intercalaire, dont la publication de soutien à l'implantation d'un tel système « Vitrine sur le système agroforestier intercalaire (SAI) ».
- Étude de préféabilité pour la création d'une cuisine partagée.
- 68 entreprises accompagnées et 405 heures investies.
- Poursuite des interventions en collaboration avec l'UPA, MAPAQ et Agrifusion.

Espaces industriels :

- Étude des vingt et un (21) parcs et espaces industriels de Vaudreuil-Soulanges :

- Exercice d'analyse avec méthodologie et analyse géomatique afin de caractériser les différentes géographies, localiser les infrastructures, identifier les actifs économiques (types d'entreprises, des productions et d'employés), évaluer l'occupation du sol, analyser la viabilité et les vocations souhaitées.
- Conception d'un document de 146 pages qui regroupe 16 fiches descriptives pour orienter les promoteurs intéressés par une implantation dans Vaudreuil-Soulanges.
- En bref: 11 parcs industriels d'intérêts, 1 614 ha industriels disponibles, 304 entreprises et plus de 6 800 emplois et une valeur des permis industriels délivrés en 2014 à 258 M\$.
- Accompagnement de 27 demandes d'information (RFI).
- Soutien à la réalisation du pôle logistique (réflexion sur l'aménagement du territoire et analyse géomatique).

Projets – initiatives CLD :

- Mise en valeur des services du CLD (publicité).
- Promotion territoriale par la création d'une image de marque Vaudreuil-Soulanges.
- Organisation de divers événements de réseautage pour les grandes entreprises stratégiques du territoire sous le thème « groupe des Leaders VS ».
- Relations publiques et gouvernementales pour le développement du Pôle logistique de Vaudreuil-Soulanges.
- Soutien à l'organisation d'Ovations Vaudreuil-Soulanges.
- Initiatives en média web : appel d'offres pour le site Internet ExploreVS.com, lancement d'une infolettre, campagne publicitaire, utilisation du web 2.0, etc.

De plus, le CLD offre un programme de soutien aux Jeunes promoteurs (JP) et un Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS). Ces deux fonds sont rendus possibles par la disponibilité des fonds du FDT. Les projets acceptés dans le cadre de ces deux fonds sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

Salaire de ressources en accompagnement d'entreprise du CLD (mission de base) : 124 900 \$
Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) : 49 500 \$
Programmes de soutien aux jeunes promoteurs (JP) : 20 600 \$

4.2 Actualisation et réalisation des actions du Plan de gestion des matières résiduelles

La MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté, le 14 octobre 2015, son projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 afin de se conformer aux objectifs et aux orientations de la

nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015.

Suite aux séances de consultations publiques du Projet de PGMR 2016-2020, tenues en décembre 2015 dans les municipalités de Rivière-Beaudette et de la ville de Rigaud, la commission de révision du Projet de PGMR a déposé, lors de la séance du conseil de la MRC du 27 janvier 2016, son rapport afin de prendre en considération les commentaires des citoyens et organismes présents. Ainsi, suite aux recommandations des membres de la commission de révision du Projet de PGMR 2016-2020, la MRC a modifié son projet de plan et l'a soumis pour approbation ministérielle.

Après le succès retentissant qu'a connu le premier Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans la ville de Vaudreuil-Dorion, le conseil de la MRC a pris la décision d'élargir son offre de services à la population en ouvrant des écocentres périphériques.

L'Écocentre de l'île, situé dans la ville de Pincourt, a ouvert ses portes le 9 juin 2015 et celui de la municipalité de Saint-Zotique le 4 décembre 2015. Quant à l'Écocentre de Rigaud, il a ouvert ses portes le 8 septembre 2016.

Utilisation du FDT

Analyse, planification et mise en place de deux écocentres en milieu rural (Saint-Zotique et Rigaud) : 236 000 \$

4.3 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés rurales et d'encourager leurs initiatives

Dans les discussions concernant l'utilisation du FDT 2015-16, le conseil de la MRC a pris en considération l'impact créé par le bouleversement des structures en appui au développement régional et local. Les modifications ont créé une période difficile pour les promoteurs en limitant les possibilités de soutenir financièrement leurs projets. Ainsi, la MRC met à la disposition des intervenants de son territoire des sommes du FDT afin de faciliter le développement et la consolidation de leurs projets. Pour ce faire, il a été décidé de poursuivre le programme Pacte rural de Vaudreuil-Soulanges, et ce, avec sensiblement les mêmes règles.

Dans l'ancienne entente du Pacte rural entre le gouvernement et les MRC, cette dernière s'engageait à contribuer à la mise en œuvre de la PNR, à promouvoir le développement du territoire rural et à mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation, de mobilisation et de soutien. Le plan de travail était l'outil de base pour favoriser cette réflexion, instaurer les mécanismes de gestion du Pacte rural et identifier les cibles à atteindre. Dans le cadre du FDT, la MRC a décidé de poursuivre cette façon de faire (décision qui repose sur les réussites des dernières années).

En 2015-16, le plan de travail tient compte des planifications existantes à la MRC, en particulier la Politique de développement social durable. Ce plan de travail regroupe cinq éléments :

- les dimensions territoriales et locales ainsi que celles des milieux dévitalisés et prend en compte les orientations et les objectifs d'intervention du Pacte rural;

- les modalités de mobilisation, d'animation, d'information et de reddition de comptes à la population;
- les composantes de la gouvernance, soit les mécanismes de gestion de l'enveloppe budgétaire, le processus décisionnel pour le choix des projets, ainsi que le contenu, les moyens et la fréquence de la diffusion des résultats;
- la description des tâches du conseiller en développement rural, leur rattachement administratif, les attentes de la MRC à l'égard des activités de mobilisation, d'animation, de promotion et de soutien au développement des communautés rurales du territoire et du temps à consacrer à ces activités;
- les résultats attendus du Pacte rural.

Le conseiller en développement rural a soutenu le travail des municipalités rurales et tentant de stimuler la création d'initiative pouvant dynamiser chacun des territoires ruraux.

Un appel de projets s'est tenu le 15 décembre 2015. Les projets acceptés sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FDT

Embauche au CLD d'une ressource en soutien à la dynamisation des milieux ruraux : 75 000 \$ Soutien aux projets dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » : 188 036 \$

4.4 Soutien au développement de d'autres projets structurants dans la MRC

En 2015-2016, aucun autre projet structurant ne s'est offert au FTD. Cette priorité avait été identifiée afin de permettre au conseil de la MRC de saisir une ou des opportunités en cours d'année.

Utilisation du FDT

S/O : 0 \$

5. Données nécessaires aux fins d'évaluation de programme

Le protocole du FDT demande la participation de la MRC dans la cadre de l'évaluation de son programme. Les données exigées sont les suivantes :

- Nombre de priorités d'intervention ainsi que les principales clientèles et secteur visés :
4

Priorité d'intervention	Principales clientèles visées	Principaux secteurs visés
Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	- Entreprise - Entreprise d'économie sociale	- Développement économique et des affaires
Actualiser et réaliser les actions du Plan de gestion des matières résiduelles	- Municipalité - Autre : population	- Environnement et développement durable
Poursuivre la mobilisation au sein des communautés rurales et encourager leurs initiatives	- Municipalité rurale - Organisme local ou régional - Autre : population	- Services de proximité - Développement et innovation sociale
Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC	- Autre : Selon opportunité	- Autre : Selon opportunité

- A) Estimé du nombre total d'emplois créés ou maintenus par les projets d'entreprises :
- Pour les projets soutenus par le FDT : 5 emplois
 - Pour les projets soutenus par les ressources professionnelles du CLD : plus de 150
- B) Estimé du nombre d'emplois créés ou maintenus par les projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
- 9 emplois (6 lors de l'appel de projets et 3 au FDEÉS)
- C) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné des services-conseils aux entrepreneurs désirant se lancer une entreprise ainsi qu'aux entreprises existantes, et nombre d'entrepreneurs et d'entreprises ayant bénéficié de ces services :
- 6 bénéficiaires pour l'équivalent de 3 personnes/année.
 - 339 entreprises ont bénéficié de ces services et à cela on doit ajouter 425 entrepreneurs participants à notre service de formation et 21 chercheurs de sites industriels (RFI).
- D) Estimé du nombre de personnes/année ayant donné du soutien aux communautés et groupes communautaires et nombre de communautés ou de groupes ainsi aidés :
- 1 bénéficiaire pour l'équivalent de 1 personne/année.
 - 26 municipalités rurales et groupes communautaires ont bénéficié de l'aide.

Annexe 1 – Liste des aides accordées aux initiatives du territoire

Appel de projets dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie »

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Comité 21	Réalisation d'un inventaire des offres et des demandes de matières résiduelles et identification des synergies potentielles entre les entreprises sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges	55 000 \$	115 000 \$	2
Comité jeunesse la Presqu'île	Création de murs graffitis légaux*	6 650 \$	14 650 \$	1
CSUR LA TÉLÉ	Panorama sur Vaudreuil-Soulanges (documentaire sur les milieux et paysages de VS)*	25 000 \$	50 000 \$	1
Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges	Mise en place d'un service de rapprochement voisinage/gardiennage	8 350 \$	11 975 \$	2
Municipalité de Pointe-des-Cascades	Aménagement d'un service d'information touristique*	28 850 \$	57 721 \$	0
Ville de Rigaud	Consolidation de la vocation équestre des sentiers de L'Escapade*	10 050 \$	33 513 \$	0
Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton	Bonification des services communautaires*	10 836 \$	133 792 \$	0
Municipalité de Saint-Zotique	Acquisition d'équipements de loisirs adaptés pour personnes à mobilité réduite	7 400 \$	49 315 \$	0
Société de développement historique de Pointe-des-Cascades	Mise en valeur du « Parc des Ancres » par la création d'un circuit patrimonial*	35 900 \$	62 900 \$	0

* En cours

Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Parents d'enfants handicapés avec difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (P.E.D.H.A.A.)	Mise sur pied d'un volet d'économie sociale : Adapt Action Montérégie	55 000 \$	115 000 \$	2
Centre prénatal et jeunes familles	Mise sur pied d'un programme préscolaire adapté aux besoins particuliers de la clientèle	6 650 \$	14 650 \$	1

* En cours

Programme Soutien aux jeunes promoteurs (JP)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FDT	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Services débitage Gamelin enr.	Démarrage d'entreprise (Service de débitage de gibiers)	2 500 \$	9 700 \$	1
Tinoa	Démarrage d'entreprise (Services de gestion en marketing Internet, gestion de projets et coaching d'équipe de travail)	4 700 \$	43 113 \$	1
S.K.Y. Aventure	Démarrage d'entreprise (Kayak, yoga et Stand Up Paddle Board)	3 700 \$	8 000 \$	1
Gabrielle Deguire	Démarrage d'entreprise (Entraînement et coach hormonal santé)	4 700 \$	18 000 \$	1
Perspectiv29	Démarrage d'entreprise (Création d'applications avioniques avec fonctionnalités inexistantes sur le marché et des interfaces adaptées aux besoins des pilotes)	2 500 \$	9 700 \$	1

* En cours